

PASSEPORT BIOMETRIQUE POUR UNE PERSONNE MAJEURE (Valable 10 ans)

Délai maximum de délivrance : **variable entre 4 et 6 semaines**

L'établissement du passeport se fait **UNIQUEMENT SUR RDV** au ☎ **05.46.07.00.23**

- ➡ **LE DEMANDEUR DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENT :**
Lors de la constitution du dossier ainsi qu'à la remise du titre.
- ➡ Le passeport doit être retiré dans un délai de 3 mois suivant sa mise à disposition.
Passé ce délai, il est détruit.
- ➡ Toutes les pièces **originales doivent être présentées avec les copies**

COÛT	86 € en timbres fiscaux Vendus au Trésor Public ou chez certains buralistes Ou timbre électronique TIMBRES.IMPOTS.GOUV.FR
Formulaire CERFA N°12100*02 Délivré par la Mairie de votre domicile ou à imprimer après l'avoir complété en ligne	A compléter au STYLO NOIR en MAJUSCULES Compléter uniquement la 1 ^{ère} page (5/8)
1 PHOTO D'IDENTITÉ Elle n'est plus réalisée en Mairie depuis le décret du 22/07/2011	Format : 35x45 mm IDENTIQUES, RÉCENTES : de face, tête nue, visage correctement centré sur la photo, expression du visage neutre et <u>bouche fermée</u> , pas de cheveux devant les yeux, si vous portez des lunettes, celles-ci doivent laisser apparaître clairement vos yeux (pas de verres foncés, pas de reflet de flash sur les verres...)
JUSTIFICATIF DE DOMICILE	De moins d'un an (avis d'imposition, facture EDF ou GDF, téléphone, eau) <u>Si le demandeur est hébergé par une tierce personne :</u> Fournir une attestation écrite de l'hébergeant + un justificatif d'identité de celui-ci
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ	En cours de validité Si la CNI n'est plus valide ou n'en possède pas : Exemplaire original de l'extrait d'acte de naissance avec filiation (ou copie intégrale de l'acte de naissance) de moins de 3 mois : à demander dans la commune de naissance
RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION	Restituer l'ancien passeport Fournir les mêmes pièces que pour une 1 ^{ère} demande sauf l'extrait d'acte de naissance avec filiation ou l'acte de naissance si détention d'un <u>passeport sécurisé</u> (électronique)
REMPLACEMENT POUR PERTE OU VOL	Fournir les mêmes pièces que pour une 1 ^{ère} demande Fournir une déclaration de perte